

cahiers internationalistes

(ORGANE DU PARTI COMMUNISTE INTERNATIONAL)

Pour la défense intransigeante des conditions de vie et de travail du prolétariat

**Formes d'organisation,
méthodes et objectifs de la lutte**

NÉCESSITÉ DE LA LUTTE POUR LA DÉFENSE ÉCONOMIQUE

Dans la perspective communiste, l'objectif historique de la conquête du pouvoir politique par l'insurrection révolutionnaire dirigée par le parti pour établir la dictature du prolétariat - la seule étape possible vers une société sans divisions de classes - n'est jamais séparé de la *nécessité* pour les prolétaires de lutter *ici* et *maintenant* pour défendre leurs conditions de vie et de travail contre les pressions quotidiennes du capital. Dans cette lutte de défense aussi, le parti communiste doit intervenir, pour l'orienter et éventuellement la diriger, pour la faire sortir de la sphère purement économique dans laquelle le capital et ses ennemis réformistes voudraient l'enfermer, en l'utilisant - avec sa caractéristique de guérilla quotidienne - comme un entraînement et une école pour la lutte des classes.

L'action des communistes sur le terrain de ces *batailles défensives et de survie* déploie un ensemble de revendications, principalement économiques mais aussi sociales, à poursuivre avec des méthodes de lutte appropriées. Pour les communistes, en effet, les méthodes de lutte vont de pair avec les objectifs dans une relation mutuellement féconde qui alimente la préparation révolutionnaire de la classe.

Depuis quelques siècles, l'expérience des luttes socio-économiques a démontré la limite de leur action si elles sont menées dans la solitude de la spontanéité ouvrière: seuls, sans l'intervention du parti communiste, non seulement les prolétaires ne peuvent jamais parvenir à l'action politique (c'est-à-dire agir en tant que *classe pour eux-mêmes*, avec leurs propres objectifs historico-politiques), mais en plus, en restant dans cette sphère (c'est-à-dire en tant que *classe en soi*, c'est-à-dire en tant que simple force de travail du système capitaliste), ils deviennent la proie facile du réformisme, qui les sacrifie l'un après l'autre sur l'autel du capital, en aggravant leurs conditions générales.

Bien entendu, dans cet arc pluriséculaire de l'histoire du prolétariat, parmi les hauts et les bas des expériences organisationnelles, dans les succès révolutionnaires et les défaites de la contre-révolution, les formes de ces luttes de défense économique ont subi des évolutions et des adaptations qui ont accompagné la transformation des superstructures de la société bourgeoise (pour une analyse plus complète de ces processus complexes, nous renvoyons les lecteurs à notre brochure *Le parti de classe et la question syndicale*, 1994).

Mais, si le résultat de cette évolution au sein de la phase impérialiste moderne a transformé la structure syndicale traditionnelle en un véritable organe de contrôle économique et social du prolétariat, la *nécessité de la défense économique* n'a certainement pas disparu pour autant, de même que l'antagonisme radical et potentiel du prolétariat à l'égard du capital n'a pas disparu : la progression même de la crise économique, les contradictions qu'elle ouvre, les dérives sociales qui en découlent, ramènent inexorablement les travailleurs de tous les États impérialistes sur ce terrain de lutte et les obligent à se doter à nouveau de structures de défense stables, qui seront aussi *l'un* des terrains d'affrontement entre les communistes et le front bigarré de l'ennemi réformiste et bourgeois.

Le parti communiste ne nie donc pas les luttes économiques et sociales de défense (peut-être, comme le voudraient certains, parce que «le capital en crise ne peut plus rien concéder, "ou, comme le voudraient d'autres, parce que" la seule perspective est la prise du pouvoir»: positions infantiles et mécanistes), mais il intervient en leur sein en se proposant de les organiser et de les diriger, en les poussant au-delà de leurs limites inévitables, pour qu'elles deviennent un élément dialectique d'un développement de la lutte des classes dans un sens révolutionnaire.

LA PERSPECTIVE COMMUNISTE

Les revendications que nous exposons ci-dessous résument les expériences vécues par les travailleurs et auxquelles ils sont confrontés quotidiennement: ce sont des indications de lutte *récurrentes et invariables*, car *invariable est le mode de production capitaliste*. Mais pour être des objectifs réellement atteignables, elles doivent se donner une méthode de lutte inaliénable, et c'est cette méthode qui arme notre *défaitisme* contre la solidarité économique avec la société du capital et son État, à commencer par la solidarité de chaque travailleur avec son entreprise.

Toute lutte économique a forcément une origine «locale», un facteur déclenchant limité et donc immédiat: mais pour obtenir un succès aussi durable que possible, elle ne peut rester confinée à son origine. Le *localisme* (qui ne se limite pas à l'isolement «géographique», mais inclut la limite de l'entreprise, de la catégorie, du secteur de production), c'est-à-dire la limitation d'une lutte économique à la seule sphère de son explosion, s'est révélé un moyen primitif et insuffisant (et c'est précisément pourquoi il est tant aimé tant par le réformisme ouvrier, vantant le comité d'entreprise, que par le réformisme corporatiste, vantant les caractéristiques de la catégorie...). Le localisme est le principal moyen d'entretenir la division «naturelle» entre les travailleurs (salariés, chômeurs, précaires, indigènes, immigrés, jeunes, vieux, femmes, hommes, et surtout appartenant à telle ou telle «catégorie» ou «secteur productif») et l'une des causes de l'affaiblissement de la capacité de lutte du prolétariat. Au contraire, un *front plus compact* et plus étendu peut être plus résistant et combatif, et donc infliger plus de dégâts à l'autre camp. Soutenir l'indépendance des catégories et des fédérations, tomber dans le piège du «professionnalisme», est un système qui entretient la division de la classe: l'action unitaire doit au contraire tendre à dépasser les localismes de toutes sortes.

Méthodes de lutte

La grève

La grève est un *moyen de lutte* et non un «droit» gracieusement accordé et réglementé par la loi bourgeoise: c'est donc en tant que *moyen de lutte qu'elle doit être utilisée*. Au contraire, *elle est le principal moyen de lutte* qui, en bloquant la production et la distribution des biens et des services, paralyse la vie économique bourgeoise et frappe directement la seule chose chère aux patrons et aux chefs d'entreprise: le profit immédiat. La grève doit donc viser à s'étendre sur le territoire et à durer dans le temps: c'est-à-dire qu'elle doit se fixer comme objectif de causer les dommages économiques les plus importants à l'autre partie et, pour frapper la majorité des entreprises (et éventuellement l'État bourgeois), elle doit inévitablement impliquer les secteurs les plus divers des travailleurs, en dépassant toutes les divisions artificielles créées en leur sein. La grève étant l'arme principale de la lutte économique du prolétariat, la bourgeoisie, consciente de ses effets considérables, a toujours tenté de bloquer son efficacité en la transformant en un «droit civil», qui peut être réglementé par la loi ou même suspendu «temporairement», mais surtout en introduisant une pratique d'autorégulation gérée par les syndicats du régime eux-mêmes.

Il est clair que le prolétariat devra rompre cette connivence de classe et cette collaboration avec la bourgeoisie et son État s'il veut (*et il devra*) exprimer pleinement sa volonté de défense et de lutte.

L'organisation, l'extension, la durée et la conclusion de la lutte *ne peuvent être négociées a priori* avec la classe adverse, mais ne peuvent être articulées que sur la base de la force qui peut être déployée.

Non, donc, à toute limitation imposée par la loi, mais surtout non à l'autorégulation syndicale qui exige un préavis et une information sur la grève, sa propagande, son articulation, sa durée. La grève est un *acte de guerre économique* dont dépend le sort immédiat et futur des travailleurs. Elle n'a pas besoin d'«avertissements»: elle ne commence et ne s'arrête qu'en fonction des résultats de la lutte et du rapport de forces existant

Les caisses de grève et l'organisation syndicale

Un vieil adage sur les grèves dit qu'il faut «résister une minute de plus que les patrons». Pour être réaliste, cette résistance doit être économiquement soutenue, non seulement par la récupération totale de ce qui a été perdu au cours de la lutte, mais surtout par la solidarité (économique) factuelle et organisée de tous les travailleurs. En prévision des grèves, l'organisation ouvrière doit donc se doter de fonds qui seront transformés en caisses de grève pour soutenir

collectivement *tous* les travailleurs (sans distinctions arbitraires) et tous ceux qui dépendent des salaires. C'est pourquoi l'organisation de la défense économique doit avoir un caractère de stabilité et de continuité et ne peut être improvisée et organisée à la dernière minute. L'adhésion à l'organisation implique donc également un soutien économique, et ce soutien doit être géré directement par les représentants des travailleurs sur le lieu de travail, dans le district ou le secteur dans lequel la structure syndicale territoriale est organisée, sans aucune délégation au «prélèvement» automatique sur leur enveloppe salariale d'une cotisation à verser (comme s'il s'agissait d'un pot-de-vin!) au syndicat. Les fonds ainsi récoltés serviront à soutenir l'organisation elle-même, qui a besoin du meilleur du prolétariat pour mener à bien non seulement ses activités ordinaires (structure, propagande, mobilisation, etc.), mais surtout pour soutenir les travailleurs en lutte (préparation et distribution collective des moyens de subsistance et de survie pour les grévistes au cours de la lutte, défense juridique, soutien direct sous toutes ses formes à ceux qui subissent la répression de la part de la bourgeoisie).

Orientations de lutte

Sur le salaire réel

Le salaire est ce que le capital doit payer au travailleur pour garantir son existence. Il comprend donc: les moyens de subsistance personnels (nourriture et satisfaction minimale des autres besoins); les moyens de subsistance de sa famille (loyer, éducation des enfants, etc.); la formation professionnelle. Le montant réel versé au travailleur sous forme de salaire dépend donc principalement de l'évolution de l'offre et de la demande de la marchandise force de travail, et donc avant tout du rapport de force entre la classe ouvrière et les patrons. Chaque augmentation de salaire réduit le montant de la plus-value et c'est pourquoi chaque patron, chaque chef d'entreprise, chaque député, chaque ministre, la craint et veut la contrôler avec acharnement.

Seule la lutte parvient donc à éroder (*temporairement*) le profit, ce qui permet à la classe de *se libérer* des exigences pressantes de la productivité (qui se traduit par une augmentation du travail non rémunéré par rapport au travail nécessaire). Aucune augmentation des salaires ne constitue une garantie contre leur dévaluation constante, que ce soit en période de prospérité ou lors des crises périodiques auxquelles le capital est soumis. Aucune loi (constitution, statut des travailleurs), aucun contrat, aucun mécanisme ne peut protéger pacifiquement le salaire: ils tendent tout au plus à établir une condition stationnaire, *à terme perdante pour la classe*. Il n'y a pas d'autre possibilité que la lutte et l'union des travailleurs pour contrer l'attaque sur les salaires et aussi pour contrer la concurrence à laquelle les travailleurs sont forcés de faire face dans les différentes conditions dans lesquelles ils se trouvent dans la société capitaliste. Toute *augmentation salariale* ne peut donc pas être limitée à une catégorie ou à un secteur, *mais doit être obtenue pour l'ensemble de la classe*. Toutes les augmentations doivent concerner le salaire de base, car toutes les autres augmentations accessoires sont fonctionnelles pour augmenter la productivité, la flexibilité, les performances productives. Les augmentations massives contingentes doivent être plus fortes pour les catégories les moins bien payées, et ce n'est pas tant par un sens mal compris de «justice» abstraite et moralisatrice envers les autres travailleurs, mais pour garantir l'unité de *l'ensemble des travailleurs* à la fois dans le présent et dans l'avenir.

Outre l'attaque directe (par le biais de réductions, etc.), l'autre forme d'attaque contre les salaires utilisée par la bourgeoisie est leur réduction indirecte par le biais *d'augmentations du coût de la vie, des tarifs, des loyers, des transports* (réductions qui n'affectent pas seulement les travailleurs, mais aussi les classes moyennes et inférieures en voie de prolétarianisation). Il s'agit *de parts de salaire enlevées aux travailleurs*, de sorte que l'augmentation des salaires doit les compléter, en évitant la confusion avec les revendications génériques et indifférenciées de la soi-disant «lutte contre le coût de la vie». La réduction des tarifs, des loyers, des transports, *si elle est revendiquée seule* et n'est pas incluse dans une perspective plus large de revendications salariales, n'est pas une revendication «de classe», mais devient une «revendication populaire» indistincte. Dans la lutte salariale, les *retenues* doivent également être prises en compte: notre revendication est *l'abolition de toutes les retenues*, que ce soit pour la maladie, le chômage, les pensions, les allocations familiales: toutes les retenues doivent être supportées par la classe capitaliste et son État. De même, toute charge fiscale pesant sur les travailleurs doit être supprimée.

Sur la journée de travail

Notre revendication est une *réduction drastique du temps de travail pour le même salaire*, sans dilution sur la durée du contrat: elle doit être immédiate, car immédiate doit être la réduction de la fatigue psychophysique pour permettre

aux travailleurs de récupérer leurs forces sans mettre en péril le salaire. Cette réduction doit être comptabilisée en heures de travail journalières et en jours de repos hebdomadaires. Une autre réduction drastique doit être réservée à ceux qui effectuent des *travaux pénibles ou dangereux*. Les heures supplémentaires, de vacances ou de nuit, monétisées de quelque manière que ce soit, doivent évidemment être combattues. Pour le travail continu et le travail de nuit, les heures de travail doivent être encore réduites jusqu'à ce qu'elles soient complètement supprimées.

Sur les contrats de travail

Le contrat étant une relation à sens unique, que la contrepartie impose aux travailleurs pour s'assurer l'utilisation de la force de travail pendant un certain nombre d'années dans les conditions de productivité imposées par la réalité capitaliste, impossibles à quantifier à l'avance, les travailleurs doivent tenir compte de la *rupture du contrat en cas de changements prévisibles de ces conditions*. Il doit donc être résiliable à tout moment par les travailleurs.

Sur les licenciements et le chômage

Parce que la réalité capitaliste est par nature instable et non régulée, les travailleurs seront toujours confrontés aux licenciements et au chômage. Il ne s'agit pas de processus temporaires et locaux: l'armée de réserve industrielle, c'est-à-dire la masse des travailleurs de réserve (chômeurs ou sous-employés), fonctionne comme un réservoir qui se vide et se remplit cycliquement: de cette masse, le capital fait bon usage en tant que *force concurrentielle par rapport aux travailleurs employés*.

Elle est composée de travailleurs immigrés (une part croissante aujourd'hui), de la main-d'œuvre à la recherche d'un premier emploi, de la main-d'œuvre féminine et, enfin, de la main-d'œuvre précaire. Nos revendications se fondent non seulement sur la *lutte contre les licenciements*, à laquelle la résistance ouvrière de masse, généralisée et nationale doit apporter sa contribution décisive, mais surtout sur la *défense des salaires*, qui doivent être *intégraux pour toutes les personnes licenciées*, quelle que soit la cause du licenciement aux mains des associations patronales et de l'État bourgeois. Il ne s'agit donc pas de licenciements temporaires avec des salaires réduits, mais de *salaires complets jusqu'à ce que la relation de travail soit rétablie*. Même en cas de réduction du temps de travail (passage au temps partiel ou à des formes précaires de travail réduit ou flexible), le même salaire doit être maintenu. En ce qui concerne notre refus des licenciements, il va de soi qu'il n'a pas de caractère moral et qu'il ne soutient pas la «culture du travail».

Faire face aux restructurations

Puisqu'il est impossible d'empêcher les restructurations (la substitution des machines aux travailleurs pour augmenter la productivité des entreprises) qui accompagnent la vie normale du capital, il faut en *combattre les effets*: c'est-à-dire l'augmentation de l'exploitation, l'intensification des rythmes, et le chômage dû au sureffectif. Au mot abstrait «non aux restructurations» (de même nature que «non à l'augmentation de la productivité»), dépourvu de toute efficacité au niveau de la lutte pour la défense des conditions de travail, il faut répondre par l'exigence d'une *augmentation drastique du salaire de base et d'une réduction drastique du temps de travail*. Pour ne pas être pris au piège de la monétisation de la santé (en raison des effets négatifs qu'elle subira du fait de l'augmentation du rythme et de la flexibilité de la production), nous devons lutter pour la réduction drastique des charges de travail, pour imposer la *réduction de la journée de travail et pour empêcher les licenciements* que les restructurations ne manqueront pas d'entraîner.

Face au travail à la pièce et aux incitations

Dans la dynamique capitaliste d'extorsion de la plus-value, les formes les plus variées d'incitations et de récompenses liées à la productivité sont élaborées, auxquelles s'ajoutent diverses formes de travail à la pièce et d'heures supplémentaires: en particulier, le travail à la pièce permet de découper automatiquement le temps pour une même production standard, surtout dans les systèmes industriels automatiques; à son tour, la détaxation des heures supplémentaires a récemment été utilisée comme une incitation à récupérer une partie du salaire. Tout cela impose une augmentation de la productivité des travailleurs, à la fois personnelle et collective, à la fois continue et discontinue, en fonction des besoins de production de l'entreprise - une pression qui met les travailleurs en concurrence les uns avec les autres. En raison des bas salaires et des conditions de travail stressantes, les gens sont poussés à accepter des primes de production et des incitations, des primes et des heures supplémentaires temporaires, et en même temps, afin de réduire le temps qu'ils passent au travail, ils sont entrecoupés de jours de congé. Contractuellement, ces formes d'incitation sont légitimées par les syndicats, qui monétisent la productivité à travers elles, poussant *les conditions*

de vie des travailleurs à l'effondrement. Pour notre part, les revendications doivent tendre à supprimer toute forme d'incitation, et nous pouvons agir dans ce sens en imposant la réduction des charges pour un même salaire, la réduction des rythmes et de l'intensité, le refus du marchandage des charges en fonction de paramètres technico-organisationnels, et enfin l'augmentation radicale du salaire de base afin de réduire au maximum le domaine des primes et des incitations, du travail à la pièce, du travail au noir et du travail à domicile.

Sur les qualifications

Au sein de l'entreprise, l'organisation du travail impose une division des rôles, des tâches, des paramètres professionnels, qui ne sont que très partiellement dus à la division technique: ils représentent l'exaltation idéologique du mérite, du professionnalisme, de la carrière. Les contrats de travail en portent l'empreinte à travers le large éventail de niveaux et de subdivisions en qualifications, justifiés par ce que l'on appelle les paramètres techniques. La division sert à maintenir un *climat de concurrence entre les travailleurs d'une entreprise*. Pour combattre ces mythes, qui s'expriment par des primes spéciales, des minima, des super-minima, la principale revendication est *l'augmentation du salaire de base pour un temps de travail égal*. En même temps, il faut imposer une *réduction immédiate et drastique du nombre de niveaux*, avec un changement immédiat de catégorie, quel que soit le travail effectué.

Face aux homicides, aux accidents, à la nocivité liés au travail

La nature de la production capitaliste est l'appropriation du surtravail et de la plus-value tout au long des vingt-quatre heures de la journée. Il s'agit d'usurper le temps indispensable à la croissance, au développement et à la préservation de la santé du corps, de voler le temps de respirer l'air libre et de profiter de la lumière du soleil, de lésiner sur les heures de repas pour les incorporer au processus de production lui-même, de réduire le sommeil nécessaire à l'entretien, au renouvellement et à la régénération des forces vitales. Le capital ne se soucie pas de la durée de vie de la force de travail: ce qui lui importe exclusivement, c'est la *quantité maximale de force de travail qu'il peut utiliser en une journée*. C'est sur la base de ces effets destructeurs sur la condition physique et mentale des travailleurs que des limites drastiques doivent être imposées à l'action criminelle du capital. En premier lieu, une *forte réduction* du temps de travail, notamment dans les travaux à cycle continu, dans les travaux pénibles, dans les activités en contact avec des matières et des substances toxiques, nocives pour la santé, dans des environnements insalubres, non ventilés, suffocants, et une *lutte acharnée contre l'introduction de nouveaux horaires impliquant le travail de nuit*. Mais comme une protection efficace des conditions de vie et de travail implique un coût de production qui est soustrait du profit, une protection adéquate ne sera jamais garantie, de sorte que la réduction drastique du temps de travail ne suffit pas. Les environnements de travail seront toujours dangereux pour l'intégrité physique et psychologique des travailleurs. Il est donc nécessaire d'ajouter l'*action de lutte organisée et généralisée des travailleurs visant à interrompre et à bloquer la production à tout moment, partout où la condition, même théorique, de probabilité de risque est indiquée*.

Il n'y a pas de fatalité dans les accidents du travail: il y a un calcul du risque d'entreprise qui a été budgétisé. Par conséquent, les travailleurs doivent *imposer une action unifiée de l'extérieur*, qui l'emporte non seulement sur l'évaluation technique improvisée au sein de l'usine, mais aussi et surtout sur l'évaluation de la direction de l'entreprise elle-même, qui emploie des techniciens, des médecins, des professionnels, des psychologues et des avocats bien rémunérés par l'entreprise. Avec la reconnaissance des nouvelles maladies professionnelles, les pensions, les soins médicaux et les congés doivent être réévalués, tandis que la gratuité totale des soins et le paiement intégral des jours de maladie doivent être imposés pour toutes les catégories. Les travailleurs ne doivent pas ensuite tomber dans le piège de participer aux initiatives de «contrôle du lieu de travail» de l'entreprise et du syndicat, initiatives qui, exploitant le mythe toujours renaissant du «contrôle du travailleur», ont pour seul objectif de les rendre *coresponsables des conditions de travail* de leurs camarades.

Contre la discrimination

La défense des conditions de vie et de travail des travailleurs immigrés va de pair avec la défense économique et sociale de tous les travailleurs. La solidarité *active et militante* avec les travailleurs immigrés est une nécessité vitale pour l'ensemble de la classe prolétarienne: sans elle, il n'est pas possible de surmonter les divisions paralysantes introduites par la bourgeoisie, il n'est pas possible de reconstruire l'unité immédiate et future des travailleurs, il n'est pas possible de se défendre efficacement contre le capital. L'appel général «contre toutes les formes de discrimination» doit mettre au centre de la lutte l'égalité de traitement sur le lieu de travail et en dehors (*salaires, temps de travail, licenciements, chômage, logement, pensions, maladie, vacances*). La même lutte contre les discriminations doit concerner le prolétariat

féminin, tant au niveau des conditions de travail, des salaires (une plus grande augmentation des salaires) et du temps de travail (une diminution plus drastique du temps de travail), qu'au niveau des conditions de vie (travail pénible, heures supplémentaires, travail de nuit, nocivité, etc.) Pour les jeunes, les longues années d'apprentissage avec la baisse de salaire qui en découle doivent être supprimées. *Tous les contrats à durée déterminée doivent être transformés en contrats à durée indéterminée*, en particulier pour les groupes les plus faibles : les immigrés, les jeunes, les femmes, les travailleurs agricoles, les travailleurs de la construction, les travailleurs des services de soins et les fonctionnaires.

LES FORMES SYNDICALES À L'ÈRE DE L'IMPÉRIALISME ET LA DÉMOCRATIE SYNDICALE

Dans l'époque impérialiste actuelle, la transformation des syndicats en structures totalement intégrées à l'État bourgeois a trouvé un terrain de prédilection dans l'opportunisme de toute couleur et de toute nuance (social-démocrate, stalinien et «post-stalinien», social-religieux, fasciste et national-socialiste, ouvriériste, et même - pour le peu qu'il en reste - anarcho-syndicaliste). Elle a transformé le financement de l'organisation, qui devait rester un *moyen matériel d'autodéfense*, en un véritable business. Dans tous les pays, que ce soit par des formes de soutien direct (un versement pour chaque membre) ou indirect (le versement «volontaire» de la feuille de paie au syndicat par l'intermédiaire de l'entreprise), ou par la gestion des actifs de la sécurité sociale et la coparticipation aux institutions sociales, les syndicats officiels vivent et prospèrent en tant que parasites de l'ensemble des travailleurs. Leur fonction de bureaucrates serviles s'exerce alors au plus haut point pendant les grèves, lorsqu'ils «redistribuent» une partie de ce qui a été mis de côté de manière condescendante et intéressée. Dans tous les pays, l'État soutient économiquement les organisations syndicales nationales, les mettant à l'abri des attaques du prolétariat, qui s'impatiente de leurs reculs constants et de leurs défaites répétées: c'est donc l'État bourgeois qui exerce, de toutes les manières, le contrôle social sur le prolétariat et la masse des syndiqués.

Pour balayer une telle pourriture, aucun balai d'acier ne suffira: seule la *radicalisation des luttes* pourra détruire ces véritables «agences du travail» bourgeoises.

De plus, la «démocratie syndicale», c'est-à-dire les différentes formes d'organisation interne que se sont données les trois confédérations (CGIL, CISL, UIL), pèse comme un énorme rocher sur la spontanéité, la vitalité et l'avenir de la classe prolétarienne. Si autrefois la composition ouvrière du syndicat (CGIL) nous permettait d'envisager avec intérêt la possibilité de conquérir sa direction, «même sous les coups», ou au moins de récupérer son noyau de classe originel (buts, méthodes de lutte, objectifs), aujourd'hui cette possibilité est *définitivement fermée* et exclue. Le contenu et la forme corporatifs ont tué ce qui plaçait ce syndicat dans le courant principal du mouvement ouvrier (nous n'avons jamais envisagé cette possibilité pour les syndicats jaune et blanc, Cisl, Uil et autres). Toutes les fédérations professionnelles évoluent dans la même direction: la Fiom et les composantes de la soi-disant «gauche syndicale» ne servent que d'appui et de couverture, et la «démocratie syndicale» qu'ils agitent continuellement ou les pourcentages d'opposition exhibés dans un organe de cohésion dictatoriale ont pour tâche d'afficher une façade pluraliste en cultivant l'illusion que, moyennant une certaine restauration de la «démocratie interne», telle ou telle organisation pourrait être à nouveau mise à la disposition des travailleurs.

Au contraire, notre objectif est de dévoiler de *l'intérieur et de l'extérieur* ce qui n'est plus une tendance, mais une *alliance stratégique avec l'État bourgeois* dans la défense ouverte de son économie.

Un symptôme de la faiblesse actuelle du mouvement de revendication des travailleurs est l'invocation constante de la soi-disant «démocratie des travailleurs» d'une manière instrumentale par les syndicats institutionnalisés et les syndicats de base. Bien entendu, l'instrumentalisation n'est pas identique. Le «sentiment démocratique» des syndicats institutionnels ne fait que retracer les rituels et les institutions de la démocratie bourgeoise (référendum, bulletin de vote, vote secret, etc.), tandis que celui des syndicats de base fait démagogiquement appel à l'assemblée: mais en tout état de cause, le «sentiment démocratique» des travailleurs, auquel se réfèrent toujours tous les réformistes, n'est qu'un *réflexe conservateur au sein des masses prolétariennes*, une manifestation de l'idéologie bourgeoise médiatisée par des platitudes, de la démagogie et de l'illusionnisme.

La «démocratie ouvrière» entendue comme «principe d'organisation et de lutte» souffre de trop d'ambiguïtés: avec

l'inflation des catégories de travailleurs, des fédérations, des divisions géographiques, des entreprises, se multiplient des intérêts artificiellement opposés, que l'on peut médiatiser par des artifices démocratiques, mais qu'il est difficile d'unifier en un front uni d'objectifs.

La «démocratie ouvrière» peut au mieux être utilisée comme un expédient par lequel une minorité d'avant-garde peut ratifier le succès d'une lutte. Il en va tout autrement des instruments par lesquels le contenu et les méthodes de la lutte pour les revendications deviennent une *organisation et une action collective*, capables d'attirer et d'impliquer la masse des travailleurs dans son ensemble: Ce sont les piquets de grève, le blocage des marchandises, le «balayage» des briseurs de grève - tous des instruments qui vont au-delà des majorités *quantitatives*, mais qui démontrent, avec la science de l'*action de classe*, la qualité opérationnelle d'une «majorité» dans la lutte; la *force* des travailleurs ne peut pas attendre l'unanimité des travailleurs, mais son déploiement organise les travailleurs eux-mêmes en une «majorité», entraînant les rebelles et les hésitants et même ceux qui ne veulent vraiment pas entendre parler de la lutte.

DE LA DÉFENSE À L'ATTAQUE

Il s'agit bien sûr d'indications générales - mieux, du *cadre* de ce qui, au cours des luttes futures, émergera comme d'autres revendications possibles. Mais c'est à partir de ces indications (méthodes, moyens et objectifs) qu'il faut repartir, en se heurtant aux opportunismes de toutes couleurs et de toutes orientations: non seulement passer (quand ce sera objectivement et subjectivement possible) «de la défense à l'attaque», *sous la direction inaliénable du parti révolutionnaire, mais aussi poser de façon correcte (donc en partant des contenus et non des formes ou des coquilles vides de la pure déclamation)* le problème de la renaissance d'organismes de défense économique et sociale, capables de s'opposer efficacement à la pratique anti-prolétarienne des syndicats qui sont devenus depuis maintenant un demi-siècle les *structures d'appui de l'État bourgeois*.

Le prolétariat est révolutionnaire ou il n'est rien.

CE QUI NOUS DISTINGUE: La ligne qui va de Marx à Lénine, à la fondation de l'Internationale Communiste et du Parti Communiste d'Italie (Livourne, 1921), à la lutte de la Gauche Communiste contre la dégénérescence de l'Internationale, contre la théorie du “socialisme dans un seul pays” et la contre-révolution stalinienne, et au refus des fronts populaires et des blocs partisans et nationaux. La dure œuvre de restauration de la doctrine et de l'organe révolutionnaires au contact de la classe ouvrière, en dehors de la politique personnelle et électoraliste.

www.internationalcommunistparty.org
info@internationalcommunistparty.org